



Peur que mon amie soit expulsée

Par **barbazanges**, le **23/08/2008** à **19:24**

bonjour a tous,
jusqu'a maintenant, mon amie (égyptienne) renouvelait son titre de séjour annuel car elle faisait des études de psychologie. Elle vit en France depuis 13 ans et a une possibilité pouvoir travailler en septembre(mais en tant que vendeuse et non dans sa branche). La question concerne son droit à pouvoir rester sur le territoire et si son titre de séjour sera renouveler en octobre, date de l'échéance?
merci par avance